



STOP BUGEY



NOTE DES ACTEURS

La coordination Stop Bugey regroupe des associations⁽¹⁾ dont la revendication commune est la mise à l'arrêt immédiat et définitif de la centrale nucléaire du Bugey. Elles ont envoyé fin janvier 2018 une lettre ouverte, signée par 201 personnalités habitant à proximité du site nucléaire du Bugey, au Ministre de la « transition écologique et solidaire » et aux administrateurs d'EDF. A ce jour aucun de ces « décideurs » n'a répondu. Le présent cahier d'acteur reprend les principaux arguments de la lettre ouverte et du dossier envoyé, courant mai 2018, à la commission d'enquête parlementaire sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires françaises.

(1) Arrêt du nucléaire Savoie – Association chalonaise pour une transition écologique – Rhône Alpes sans nucléaire - Sortir du nucléaire Bugey – Sortir du nucléaire Isère

CAHIER D'ACTEUR

Pour la mise à l'arrêt définitif des réacteurs nucléaires du Bugey

LE SITE NUCLEAIRE DU BUGEY : UNE MENACE QUE LE GOUVERNEMENT ET EDF DOIVENT DECIDER DE STOPPER

Habitant à proximité du site nucléaire du Bugey, nous sommes menacé-e-s par un accident nucléaire majeur qui occasionnerait de graves retombées radioactives, avec des conséquences sanitaires et létales, et des répercussions économiques et sociales désastreuses.

L'état dégradé des installations vieillissantes, les risques propres à l'environnement du site, les risques d'erreurs humaines ou les risques grandissants d'attaque terroriste renforcent la probabilité d'un tel accident.

En bref, la sûreté nucléaire n'est absolument pas garantie.

La mise à l'arrêt dans les plus brefs délais, des réacteurs du Bugey, est donc indispensable. Cela peut se faire sans entraîner aucune pénurie d'électricité ni aucune crise économique ou sociale.

Il s'agit simplement de mettre en œuvre l'article 1 de la loi de « transition énergétique pour la croissance verte » qui indique :

« La politique énergétique ...

« 4° Préserve la santé humaine et l'environnement, en particulier en luttant contre l'aggravation de l'effet de serre et contre les risques industriels majeurs, en réduisant l'exposition des citoyens à la pollution de l'air et en garantissant la sûreté nucléaire. »

La programmation pluriannuelle de l'énergie, arrêtée en application de la loi, doit donc comporter une décision claire de mise à l'arrêt définitif des réacteurs nucléaires du Bugey avant leurs quatrièmes visites décennales, prévues en 2020 pour Bugey 2, 2021 pour Bugey 4 et Bugey 5 et 2023 pour Bugey 3.

Note : dans la suite du document les N° d'annexes indiqués dans certains paragraphes font référence au dossier envoyé courant mai à la commission d'enquête parlementaire sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires françaises.

UN ACCIDENT NUCLEAIRE AU BUGEY SERAIT UN VERITABLE DESASTRE

Un accident de type Fukushima ou Tchernobyl est tout à fait possible (selon Pierre-Franck Chevet, président de l'ASN, « un accident nucléaire majeur ne peut être exclu nulle part »).

Un tel accident sur le site nucléaire du Bugey serait un véritable désastre pour la région, et même au-delà, compte tenu :

- du grand nombre d'habitants (plus de 1,3 millions à moins de 30 km et plus de 4,4 millions à moins de 80 km) et de l'évidente impossibilité d'évacuer les villes situées aux alentours (Lyon à 30 km, Chambéry à 50 km, Genève à 70 km, Saint-Étienne et Grenoble à 80 km);
- de la présence en aval du site des principales ressources en eau potable de l'agglomération lyonnaise et des risques de contamination du Rhône avec rejet dans une mer fermée ;
- des nombreuses liaisons routières, autoroutières et ferroviaires qui sont les principaux axes français et européens d'échanges nord – sud ;
- de l'importante activité économique à proximité immédiate du site (zone industrielle de la plaine de l'Ain, métropole lyonnaise,...) ;
- de l'importance d'une agriculture de qualité avec de nombreux produits réputés qui ont fait la richesse gastronomique de la région ;
- de la présence, à 17 km du site, de l'aéroport international de Lyon Saint-Exupéry.

Et EDF n'est pas du tout assurée à la hauteur des dommages qu'elle causerait à autrui en cas d'accident majeur et dont l'IRSN a chiffré les coûts à plusieurs centaines de milliards d'euros.

LES RISQUES SONT MULTIPLES

Les 4 réacteurs du Bugey sont les plus vieux encore en fonctionnement en France, après ceux de Fessenheim :

- des composants vitaux, qui pour la plupart ne peuvent être remplacés, présentent des signes de faiblesse (cuves de réacteurs, enceintes de confinement, générateurs de vapeur, béton,...) ;
- le réacteur N° 5 a une enceinte de confinement fuyarde ;

- les réacteurs N° 2, 3 et 4 cumulent des pièces non conformes aux critères initiaux de sûreté nucléaire, suite aux falsifications d'AREVA Creusot Forge et du japonais JCFC ;
- il existe des failles sismiques actives à proximité ;
- il y a des risques d'inondation, et même de tsunami terrestre, suite à la rupture toujours possible des barrages de Vouglans ou de Génissiat en amont du site ;
- il y a aussi un risque non négligeable d'accident d'avions gros porteurs qui quotidiennement survolent le site nucléaire en phases d'atterrissage et de décollage ;
- le risque terroriste ne peut être écarté sachant que certaines parties, comme les piscines d'entreposage des combustibles irradiés, sont particulièrement vulnérables;
- il y a enfin le risque d'incidents en série, dégénérant en accident grave, accru par le vieillissement des composants, par les nombreuses pièces non conformes présentes dans ces réacteurs et par des interventions simultanées difficiles à coordonner (nombreux sous-traitants, erreurs humaines,...).

LE RECOURS SYSTEMATIQUE A LA SOUS-TRAITANCE AGGRAVE LES RISQUES

Cette pratique récurrente de l'industrie nucléaire, qui permet de répartir les doses reçues sur un grand nombre de personnes et sans laquelle le respect des normes de radioprotection ne pourrait être assurée de manière formelle, est également un facteur aggravant les risques notamment pour les travailleurs (voir à ce sujet le livre d'Annie THEBAUD-MONY : « La science asservie »).

La politique d'EDF en matière de sélection des entreprises sous-traitantes est aussi incompatible avec les objectifs de sûreté car le seul critère est financier. Tout ceci conduit à la présence sur site, pour les opérations de maintenance, de personnels ne connaissant pratiquement pas les installations, avec un encadrement très réduit et des délais d'intervention très courts dans les zones à forte irradiation. Le résultat est par exemple l'oubli de corps étrangers dans les tuyauteries avec le risque de déclenchement d'un

accident grave (voir l'annexe 8 au dossier transmis à la commission d'enquête parlementaire).

LES REJETS DES REACTEURS EN FONCTIONNEMENT NUISENT A LA SANTE

Les rejets, autorisés et accidentels, de radioactivité et produits chimiques nocifs dans l'air et dans l'eau, sont dommageables à la santé des travailleurs et des riverains. Plusieurs études, menées au niveau international, l'ont mis en évidence. Et il arrive fréquemment que les limites autorisées soient franchies par EDF comme par exemple en décembre 2017 (voir page 21 de l'annexe 1 au dossier transmis à la commission d'enquête parlementaire).

AU BUGEY LE LAXISME D'EDF ET DE L'ASN FONT CRAINDRE LE PIRE

Sur l'année 2017 de nombreuses irrégularités ont été commises et constatées par l'ASN. Certaines d'entre elles remontent d'ailleurs à plusieurs années sans que les corrections nécessaires aient été réalisées (voir annexe 5 au dossier transmis à la commission d'enquête parlementaire).

Les représentants des salariés au Comité d'Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) reconnaissent eux-même que « La conception et l'exploitation d'une centrale nucléaire ne sont pas compatibles avec la concurrence que se livrent entre eux les opérateurs énergétiques.» (voir annexe 6 au dossier transmis à la commission d'enquête parlementaire).

AU LAXISME S'AJOUTENT LES MENSONGES ET FALSIFICATIONS

Aux menaces structurelles, internes et externes, s'ajoutent les risques liés aux falsifications de toute une filière industrielle qui va de la conception et de la fabrication des composants des réacteurs, en passant par les contrôles laxistes d'EDF sur ce qu'elle autorise sur ses installations, jusqu'à la validation par l'ASN de pièces non conformes. Pour la centrale nucléaire du

Bugey cela concerne les réacteurs N° 2, 3 et 4 qui cumulent des pièces non conformes aux critères initiaux de sûreté nucléaire, suite aux falsifications d'AREVA Creusot Forges et du japonais JCFC (voir annexe 7 au dossier transmis à la commission d'enquête parlementaire).

COMME AU JAPON, EDF ET L'ASN MASQUENT L'INSECURITE

EDF ne répond pas correctement aux demandes d'informations d'associations siégeant à la CLI du Bugey ou masque les informations importantes qu'elle détient (transmission de documents « caviardés »). Et l'ASN, dont un des rôles est de rendre accessible les informations dont elle a connaissance, couvre les agissements d'EDF. D'ailleurs, son pouvoir d'expertise reste très limité. Même lorsqu'elle fait appel à l'IRSN il s'agit généralement de contrôler des documents, transmis par EDF et les fabricants, sans réaliser elle-même ses propres expertises. De plus elle est « sous pression économique », d'EDF et du pouvoir politique, et autorise le fonctionnement de réacteurs avec de nombreuses anomalies.

Malgré son statut, d'autorité administrative indépendante, l'ASN ne dispose pas d'une indépendance totale. Elle n'a pas la personnalité morale et ses décisions doivent être homologuées par un ou plusieurs ministères. De ce fait ses décisions ne peuvent être attaquées devant les tribunaux, par les personnes qui subiraient des dommages, comme l'a conclu le Conseil d'Etat dans son jugement du 22 février 2016.

Ainsi nous sommes des citoyens sans recours face à une Autorité qui n'a pas de responsabilité et à l'Etat qui s'en sert comme paravent.

APRES L'ACCIDENT IL SERA TROP TARD POUR AGIR

La récente visite en France de l'ancien premier ministre japonais, Naoto Kan, est là pour nous le rappeler : « *Auparavant, avant la catastrophe, j'étais un peu comme tout le monde. Il n'y avait jamais eu de véritables accidents nucléaires au Japon et un mythe de*

la sécurité s'était mis en place. Pendant longtemps, beaucoup de fonctionnaires japonais y ont cru, et je suis l'un d'entre eux. Le 26 avril 1986, il y a certes eu l'accident de la centrale de Tchernobyl. Mais nous pensions que c'était lié à l'ancienne Union soviétique et qu'au Japon, un pays très sûr, un tel accident ne pouvait arriver. Or cela s'est produit. Et ce fut pire qu'à Tchernobyl ! »

GARANTIR LA SURETE C'EST ARRETER DEFINITIVEMENT CES REACTEURS

Pour éviter qu'une nouvelle catastrophe nucléaire ne se produise, pour éviter d'être contaminé-e-s, évacué-e-s, ruiné-e-s, la seule manière sûre est de mettre à l'arrêt définitif ces réacteurs nucléaires. C'est non seulement possible mais vital pour la région.

Cela n'entraînera pas une pénurie d'électricité :

- d'une part, les réacteurs nucléaires de la centrale du Bugey ont souvent été à l'arrêt au cours des mois passés (deux sur quatre en moyenne au cours de l'année 2016) et malgré une période très froide début 2017, avec de nombreux autres réacteurs nucléaires arrêtés, il n'y a pas eu de coupure d'électricité,

- d'autre part, les autres moyens de production (dont les énergies renouvelables qui produisent déjà régulièrement plus de 50% de la consommation d'électricité de la Région Auvergne Rhône Alpes) pourront être mobilisés plus efficacement et massivement lorsque les réacteurs nucléaires du Bugey seront définitivement arrêtés.

Cela n'entraînera pas non plus une crise économique :

- de nombreux travailleurs, dont en grande partie ceux de la centrale du Bugey, devront s'occuper des opérations de mise à l'arrêt définitif, de la sécurisation du site puis du démantèlement qui durera des dizaines d'années (comme cela se produit sur le site voisin de Creys-Malville où plus de 350 personnes travaillent à la

surveillance du site et au démantèlement du réacteur Superphénix),

- le dynamisme régional, renforcé par le déploiement d'énergies renouvelables en lieu et place de la menace nucléaire, générera de nouveaux emplois.

ET ARRETER CES REACTEURS C'EST « BON POUR LE CLIMAT »

Le rendement thermodynamique des réacteurs nucléaires est à peine de 1/3 : à chaque unité d'électricité produite, deux unités de chaleur au moins sont rejetées dans l'environnement. Au Bugey il y a des rejets de vapeur d'eau massifs (la vapeur d'eau est le principal gaz à effet de serre) et un réchauffement significatif de l'eau du Rhône. Il s'agit bien d'un changement climatique local majeur.

Et s'il advenait que la température de l'eau du Rhône augmente de manière significative et qu'inversement le niveau d'eau baisse aussi de manière significative qu'advierait-il des possibilités de refroidissement des réacteurs ?

Par ailleurs il ne faut jamais oublier la quantité très importante de déchets extrêmement dangereux, et sur de très nombreux siècles, que produisent ou induisent les réacteurs nucléaires sans qu'aucune solution satisfaisante n'existe pour les gérer en toute sécurité.

POUR PLUS DE DETAILS

La lettre ouverte pour la mise à l'arrêt définitif des réacteurs nucléaires du Bugey et la liste des 200 premiers signataires sont accessibles par le lien suivant :

<http://www.stop-bugey.org/nos-actions/lettre-ouverte-a-nicolas-hulot-et-au-ca-dedf/>

Le dossier pour la commission d'enquête parlementaire sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires françaises est accessible par le lien suivant :

<http://www.stop-bugey.org/category/dysfonctionnements-et-pollutions/>